

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 06 mars 2025 à 20 heures 30 minutes
Mairie

Quorum : 7

Présents :

Mme AUDRAN Nathalie, M. CASTERA Guy, M. COUTURE Jean Luc, Mme DUMONT Laetitia, M. DUSSANS Pierre, M. FAGET Philippe, Mme LAFARGUE Pierrette, M. LARTIGOLLE Stéphane, Mme SOURBETS Stéphanie

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. BLIN Christophe, Mme FARIA-PEREIRA Isabelle

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme DUMONT Laetitia

Président de séance : Mme LAFARGUE Pierrette

1 - Lecture et approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2 - Election du secrétaire de séance

Mme Laetitia DUMONT est nommée secrétaire de séance.

3 - D202501 - CFU 2024 -Commune de Maupas

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

réuni sous la présidence de Pierrette LAFARGUE,

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	168 357,33	168 357,33
Réalisé :				51 897,47
Reste à réaliser :				70 896,00
Recettes	:	Prévu :	51 897,47	168 357,33
Réalisé :				118 755,72
Reste à réaliser :				0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	470 658,63	470 658,63
Réalisé :				176 243,18
Reste à réaliser :				0,00
Recettes	:	Prévu :	176 243,18	470 658,63
Réalisé :				490 225,92
Reste à réaliser :				0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	66 858,25
Fonctionnement :	313 982,74
Résultat global :	380 840,99

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - D202502 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024 -Commune de MAUPAS

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2024 le 06/03/2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **46 895,11**

- un excédent reporté de : **267 087,63**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **313 982,74**

- un excédent d'investissement de : **66 858,25**

- un déficit des restes à réaliser de : **70 896,00**

Soit un besoin de financement de : **4 037,75**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	313 982,74
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	4 037,75
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	309 944,99
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	66 858,25

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - D202503 - Devis clôture occultante

Madame le maire informe le conseil municipal de la proposition de devis de l'EURL ALBERT Nicolas pour des travaux de clôture occultante foyer et appartements pour un montant HT de 4 667,10 € soit 5 600,52 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer le devis des travaux de clôture occultante foyer et appartements pour un montant HT de 4 667,10 € soit 5 600,52 € TTC.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - D202504 - Devis rénovation de deux fauteuils

Mme le maire informe le conseil municipal du don à la commune de deux fauteuils et propose au conseil municipal de les faire rénover.

Mme le maire informe le conseil municipal de la proposition de devis de Mme Célia ICART pour un montant total HT de 853,00 € (TVA non applicable).

Après délibération, le conseil municipal n'autorise pas Mme le Maire à signer la proposition de devis de Mme Célia ICART pour un montant total HT de 853,00 € (TVA non applicable).
Mr Guy CASTERA s'occupe du dossier de recherches de fauteuils.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - D202505 - Devis nettoyage toiture Mairie et Foyer

Mme le Maire informe le conseil municipal de la proposition de devis de l'EURL MAZZARON Philippe pour le nettoyage et démoussage des toitures de la mairie et de la salle des fêtes pour un montant HT de 3 510,00 € soit 4 212,00 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis de l'EURL MAZZARON Philippe pour le montant de 3 510,00 € HT soit 4 212,00 € TTC et demande d'y rajouter si nécessaire la toiture des appartements.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Questions diverses

- ONF : un nouvel agent a été nommé sur le secteur Mr Lucas VALDEBOUZE, renouvellement de la convention avec Mr Mathieu TARTAS.
- Recensement 2025 : 169 habitants + Foyer de Marquet
- Cailloux : la CCGA prête le cylindre
- SACEM : la Mairie n'est pas concernée, c'est le Foyer qui prend les frais à sa charge.
- Logement : Mme LABORDE a un retard de loyer d'environ 1500,00 €.
- Jumelage UZER : le 5 et 6 juillet 2025, la commune d'UZER propose d'inviter les Maupassois pour un week-end.

Le Secrétaire de séance,



Fait à Maupas
Le Maire,





Publié le : 27/06/2025 15:20 (Europe/Paris)

Par : Mairie

https://www.intramuros.org/maupas/documents_administratifs/34061